

## QUESTIONNAIRE A JOINDRE A UNE LETTRE EN CONTESTATION OU EN REPONSE A UNE DEMANDE DE TAXATION EN MATIERE D'HONORAIRES D'AVOCAT

	<u>tre prénom et votre nom</u> : t <u>re adresse</u> :
<u>Le</u>	<u>nom et prénom de l'avocat</u> :
1.	A quelle date avez-vous chargé votre avocat de vos intérêts ou avez eu le premier rendez-vous ?
2.	Quelle(s) mission(s) avez-vous confiée(s) à votre avocat (ex. : assignation devant un tribunal, convocation devant un tribunal, conseils juridiques) ?
3.	Avez-vous signé une convention d'honoraires ou une lettre de mission ? (si oui, merci d'en joindre une copie à votre courrier)
	oui non
4.	Combien de fois avez-vous été reçu(e) par votre avocat ? (merci de préciser les dates et durées des rendez-vous)
5.	Combien de courriers avez-vous  - reçus de votre avocat ?  - envoyés à votre avocat ?  (merci d'en joindre la(les) copie(s) à votre courrier)
6.	Avez-vous reçu des factures de votre avocat ? (si oui, merci d'en joindre la(les) copie(s) à votre courrier)
	oui non



Fait à (ville)

	<ul> <li>Si oui, à quelle(s) date(s) et pour quel montant ? Les avez-vous payées ?</li> </ul>						
	•	€	Oui	non			
	•	€	Oui	non			
	•	€	Oui	non			
	•	€	Oui	non			
	•	€	Oui	non			
7.	7. Avez-vous reçu une facture définitive récapitulative ? (si oui, merci d'en joindre la copie à votre courrier)						
	oui	non					
8.	Contestez-vous:						
0.	<ul><li>le principe</li></ul>						
et/	·						
C1/1							
	<ul><li>le montant</li></ul>						
Merci d'envoyer ce questionnaire, accompagné des copies <u>en double exemplaire</u> des pièces sollicitées ci-dessus (lettre de réclamation ou réponse, jugement(s), factures, courriers et mails,) <u>par courrier postal</u> :							
soit recommandé avec accusé de réception dans le cadre d'une contestation d'honoraires (selon l'art. 174 et suivants du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 modifié « La réclamation ou la demande de fixation des honoraires est adressée au Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau concerné par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre récépissé »).							
_	soit simple dans le cadre d'une répo de l'avocat	onse à une c	lemande de taxo	ation d'honoraires			
àΙ'	adresse suivante :						
Madame le bâtonnier Agnès HAUCIARCE-REY Service de la taxe Maison de l'avocat - 22 avenue de la Légion Tchèque - 64100 BAYONNE							
Pour plus d'informations : © 05.59.59.27.72 (9h30-12h) Site internet : www.avocats-bayonne.org							

le (date)